

Conseil National de la Refondation « Bien Vieillir »
Thématique « Adapter la société au vieillissement »
Sous-thématique « Adapter les territoires et la ville »
Synthèse de l'atelier du 14 décembre 2022

Lieu : Le Havre (Assises du Bien Vieillir)

Nombre de participants : 50

Déroulé :

- Introduction du Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées et de la Ministre déléguée en charge de l'organisation territoriale et des professions de santé auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention
- 4 ateliers (rotation : deux groupes par atelier de 40mn chacun)
- Restitution par les animateurs, réaction et conclusion des Ministres

Kiosques n°1A et 1B (thématique dédoublée en deux kiosques) : Intégrer le bien vieillir et les personnes âgées dans les programmes des municipalités

Question principale : Comment peut-on penser la ville pour et avec les personnes âgées ?

« J'ai dit mais cela ne changera rien. »

Les thématiques sur lesquelles les citoyens ainés souhaiteraient être consultés, informés ou participer :

- L'aménagement des trottoirs,
- Les obstacles de la voirie,
- L'insécurité des skates et trottinettes,
- Le ramassage des ordures,
- L'adaptation des logements, l'augmentation des loyers (à maîtriser pour conserver de jeunes retraités en ville) etc.

Constats :

- **Méconnaissance des dispositifs existants en termes d'accessibilité de l'environnement mais aussi en termes d'information** (exemple : CCAS) **et de participation** (où signaler ? quels sont les lieux d'écoute et d'échange ?) ;
- **Difficulté du tout numérique et des démarches en ligne** (élément transversal à l'ensemble des kiosques) ;
- **Il n'y a rien à inventer mais il convient de valoriser et mieux faire connaître l'existant** (travail important d'accessibilité et de mise en visibilité) (élément transversal à l'ensemble des kiosques) ;
- **Parfois, l'information circule mieux dans les petites villes** mais il ne faut pas oublier l'information / la participation à l'échelle du territoire rural et à l'échelle du QPV où les personnes âgées sont souvent isolées = **Parler non pas de l'aménagement de la ville mais de l'aménagement « de la cité » pour englober tout type d'échelle et toutes les personnes.**
- Souhait d'organiser la ville plutôt que de la penser dans un objectif de produire des solutions concrètes. La ville doit être organisée avec les personnes âgées.

Solutions, Installer une réelle communication sur les lieux de signalement et d'échange (les conseils de quartier, les points d'information de la mairie, les CLIC, CCAS, les réunions publiques et budgets participatifs sur tel projet d'aménagement de la cité etc.), **c'est-à-dire adaptée aux citoyens âgés mais aussi à l'ensemble des habitants:**

- **Une communication papier** par le biais d'une **information courrier, la presse locale et les bulletins municipaux** ;
- **Une communication s'appuyant sur des personnes de confiance, des relais physiques** : **services civiques, gardiens d'immeuble, les services à domicile, les guichets France Service qu'il faut déployer davantage** (liens humains et intergénérationnels pour accompagner dans les démarches). A titre, l'association « Mes parents et moi » en Seine-Maritime propose des services à la demande, une mise en relation avec des prestataires de confiance, une hotline de convivialité <https://mesparentsetmoi.com/qui-sommes-nous/>
- Une communication adaptée à la diversité des modes de vie, de culture.

Question principale : Comment peut-on mieux adapter le mobilier et la voirie aux besoins des personnes âgées pour rendre leurs parcours et l'espace praticable et agréable ?

« Pour rester à domicile, il faut sortir le plus possible »

L'atelier a fait ressortir 3 messages clés :

- 1) **C'est à la ville de s'adapter aux citoyens : la nécessité d'adapter le mobilier est actée** (bancs, toilettes publiques, abribus, éclairage). **Il faut penser le parcours des citoyens âgés dans le choix du mobilier** (hauteur des assises par exemple, emplacement, protection des intempéries etc.).
- 2) **Il convient de sensibiliser et former les décideurs** (élus et techniciens) aux besoins et attentes des citoyens âgés : **par des échanges avec les citoyens âgés et aidants, par des mises en situation avec des combinaisons de simulation**
- 3) **Il faut penser les usagers de la ville sous divers angles**, en intégrant les contraintes et souhaits des citoyens âgés, les atouts et obstacles de la ville (ex : « potentiel piétonnier », accessibilité des bâtiments et quartiers)¹ :
 - **Une ville moins bruyante et moins agressive** (limiter le son des deux roues, son des véhicules prioritaires stressant),
 - **Déployer les dispositifs lumineux et sonores** (son et code couleur au passage piéton indiquant la possibilité de traverser) **mais aussi les agents municipaux « de convivialité »** aux abords, sécurisant la traversée,
 - **Créer des itinéraires bis piétons** : **des trajets permettant d'éviter les obstacles** (escalier, pente etc.) **signalés par des dispositifs visuels** (code couleur au sol),
 - **Cohabitation des publics et partage des codes d'utilisation de l'espace et de la voirie** : inclure les nouveaux modes de mobilité douce (vélo, trottinette) sans exclure les piétons plus fragiles (**demandeur un permis vélo / trottinette ?**),
 - **Recréer des lieux conviviaux** : tiers-lieux, commerces de proximité, commerces itinérants créant des points de rencontres,
 - **Végétalisation importante** : régularité, présence d'ilots de fraîcheur parmi les immeubles qui conservent la chaleur,
 - **Penser au « plan B » adapté pour contourner les travaux de la voirie** (obstacles temporaires).

/ ! \ **Ne pas oublier les espaces ruraux** : **les trottoirs à la sortie des bourgs**.

/ ! \ **Les programmes comme « Action Cœur de Ville » et « Petites villes de demain »** sont des leviers pour créer une vision globale de l'adaptation d'un quartier.

/ ! \ **A la croisée des kiosques 2 et 3** : **Développer des points de dépôt, déposes-minutes, mini-navettes pour l'accessibilité des lieux d'intérêt, de commerces aux personnes à mobilité réduite**.

¹ Selon une méthodologie de l'Organisation Mondiale de la Santé (exemple : Guide de mesure de la convivialité des villes à l'égard des âgés, 2015, OMS, repéré ici : http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/203831/9789242509694_fre.pdf?sequence=1

Question principale : Comment peut-on améliorer les trajets et les déplacements des personnes âgées en ville ?

Différentes échelles à prendre en compte :

- Les déplacements au sein de la ville, vers la ville, en milieu rural ;
- Les déplacements des citoyens aînés autonomes et de ceux plus fragiles, ayant besoin d'être accompagnés (ou le déplacement des professionnels à leur domicile) ;
- Les déplacements selon les motifs : faire ses courses, rencontrer des proches, se rendre à un rendez-vous médical ou administratif, réaliser une activité sportive ou socioculturelle, voyager, aller au cimetière etc. ;
- Les différents modes de déplacement: la voiture individuelle ou partagée, les transports en commun, le vélo etc.

Les freins au déplacement soulevés par les participants :

- **Les freins liés aux capacités individuelles** déclinant avec l'âge **et à l'environnement de conduite** (changement de la voirie, boîte automatique, écart entre le bus et le trottoir, manque de places de stationnement adaptées) ;
- **Les freins d'ordre psychosocial** (la peur de conduire, des autres personnes circulant comme la multiplication des trottinettes) **et liés au « tout numérique »** pour la réservation des titres de transport, la recherche des horaires, conduisant à une **méconnaissance et à un non-recours des offres** de transport pour beaucoup ;
- **Les freins financiers et matériels** : les citoyens aînés en situation de précarité sont davantage privés de ces modes de déplacement en raison de leur coût. Exemple : les ZFE (zone à faible émission contraignant la conduite de voitures polluantes mais que possèdent souvent les personnes âgées – il convient de les accompagner à trouver une solution).

Améliorer « l'accessibilité » des transports :

- **L'accessibilité de l'offre existante** : **mieux informer** sur le panel d'offres existantes des collectivités, centres communaux d'action sociale, centres sociaux, plateformes de mobilité etc. **et accompagner les citoyens âgés dans la recherche de solutions** (attention : privilégier les offres solidaires et publiques) ;
- **L'accessibilité de la billetterie et des usages** : **réinstaller davantage de guichets sur le territoire** pour que la réservation soit une offre de service humaine, adaptée aux citoyens âgés ;
- **L'accessibilité financière** : **réfléchir à la gratuité des transports publics ou à des cartes « déplacement » annuelles** que les personnes de 60 ans et plus pourraient retirer simplement dans un bureau de tabac par exemple ;
- **L'accessibilité / adaptation de l'environnement et des personnes** :
 - o Réassurer les citoyens aînés par des stages / tests de connaissance et réappropriation du code de la route ;
 - o Sensibiliser les chauffeurs dans la prise en compte du rythme des aînés dans leur conduite ;
 - o Sensibiliser aux dangers d'une mauvaise fluidité des déplacements (vélo, trottinette, voiture, bus etc.) ;
 - o Développer les places de stationnement réservées assorties d'une carte mobilité pour les personnes âgées.

Des solutions concrètes à généraliser ou à mieux faire connaître :

- **Minibus électrique et adapté** (s'abaisse au niveau du trottoir pour réduire l'écart entre le marchepied et le sol)
- **Des auto-écoles proposent des cours adaptés aux aînés (+ test des connaissances sur le site www.mobiseniors.fr)**
- Besançon et Lorient proposent **des temps groupés aux aînés de découverte des transports en commun**
- Sarthe : **service de voitures partagées** pour jeunes et aînés pour une somme modique en milieu rural
- **Le CCAS et l'auto-école « la clé du permis » de Valenciennes proposent d'accompagner les aînés dans leurs déplacements** quotidiens pour 1€
- En Seine-Maritime et dans l'Eure, l'association de retraités bénévoles, actives et solidaires propose un service de voiture assurée conduites par des chauffeurs bénévoles en équipe citoyenne (CAR MINALISA 276)
- **Les plateformes de mobilité** (exemple : <https://wimoov.org/nos-solutions/>) qui sont financées de manière sectorisées et locales et **dont il conviendrait de soutenir le déploiement au niveau national par la politique des transports**
- **Les forfaits Améthyste des cartes de transport** (exemple : Navigo) réservés aux personnes handicapées et aux personnes âgées